

Tribune

Magali Reghezza-Zitt

Géographe Planification écologique : « La répartition des efforts et des gains doit être équitable »

Au début de l'invasion de l'Ukraine, les médias ont relayé l'appel nous enjoignant de baisser le chauffage et de mettre un pull-over pour assurer l'indépendance européenne vis-à-vis du gaz russe. Cette injonction est devenue morale lorsqu'elle a été légitimée par la solidarité avec les effroyables souffrances des civils ukrainiens.

Plusieurs observateurs ont analysé cet appel à réduire la consommation comme un premier pas vers la sobriété. L'une des hypothèses était que la guerre allait réussir à faire ce que ni les alertes scientifiques, ni les négociations diplomatiques, ni le sentiment d'urgence n'avaient pu obtenir : engager les Etats européens dans une transition énergétique intégrant pleinement l'action sur la demande.

L'appel à la sobriété fait aussi écho à ce que l'on a pu constater depuis plusieurs décennies dans le champ de la réduction des risques, à savoir le transfert des coûts de l'inaction vers les individus, au nom de la morale. Faire des comportements un instrument de la résilience du collectif avait pour but, au départ, de rendre aux individus leur liberté d'action, au lieu de les considérer comme des victimes passives.

Engager la sobriété énergétique par un « petit geste » qui n'est plus écologique, mais patriote et solidaire, revient à transformer la contrainte collective, qui découle du retard pris dans la sortie des énergies fossiles, en « ardente obligation » individuelle. En effet, si la contrainte suscite des résistances, l'obligation morale internalise la contrainte, de sorte que l'individu y adhère librement. En résulte la fameuse acceptabilité, qui permet de repousser le spectre des « gilets jaunes », alors que la facture énergétique des ménages s'alourdit et que l'augmentation des prix du gaz se répercute sur l'ensemble des filières productives.

Dans le cas du climat, les comportements ont évidemment un rôle important. Mais assimiler la sobriété au geste individuel est un double piège. D'abord, l'injonction morale invisibilise la précarité énergétique, verrou majeur de l'action climatique, et la vulnérabilité aux coûts de transition. Que signifie en effet la baisse du chauffage pour les millions de personnes qui souffrent du froid parce qu'elles habitent une passoire thermique ou ne peuvent pas payer leur chauffage ? Ensuite, l'effort individuel occulte les causes structurelles de l'inaction. La nécessité de sortir des énergies fossiles pour des raisons climatiques est connue depuis le premier rapport du GIEC, il y a trente-deux ans ! Les seules infrastructures existantes, si elles fonctionnent sur toute leur durée de vie, nous conduisent à dépasser le seuil de 2 °C.

Une autre façon de regarder l'appel au « petit geste » est de le considérer non pas comme un engagement dans l'atténuation climatique, mais un ajustement réactif à la crise géopolitique et économique. Cette adaptation doit être « juste » : c'est l'objectif de la stratégie de l'Union européenne relative à l'adaptation au changement climatique présentée par la Commission en 2021.

Le GIEC ne dit pas autre chose, lorsqu'il définit, dans son résumé aux décideurs du sixième rapport d'évaluation, la sobriété comme un développement humain qui s'inscrit dans les limites planétaires. La sobriété n'est ni décroissance ni retour en arrière. Elle est subordonnée au maintien et à

l'amélioration du bien-être de chacun. Elle ne se réduit pas aux comportements individuels. Elle repositionne, en revanche, le « petit geste » dans l'action collective, les stratégies d'entreprise, les politiques des États.

Si la sobriété énergétique est un levier inévitable de la transition, les changements de comportement doivent être intégrés dans des transformations structurelles plus larges, qui concernent l'ensemble des politiques publiques (santé, éducation, culture, etc.) et des filières économiques (agriculture, industrie, énergie, transports, bâtiments). La répartition des efforts et des gains doit être équitable, avec un accompagnement des plus faibles, qu'il s'agisse des individus, des entreprises ou des territoires.